Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 056-215601311-20260902-2672-DE

Département du Morbihan
Arrondissement de Pontivy
Commune de Meslan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 02 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux septembre, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Meslan, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien Wacrenier, Maire.

Date de convocation : 27/08/2026

Présents : Sébastien WACRENIER, Daniel HENAFF, Laëtitia ROYANT, Ange LE LAN, Chantal PICARDA, Sylviane ROUYER, Nicolas HALOPEAU, Olivier EVANNO, Ann-Gaëlle LAUNAY, Véronique TURRINI, Pierre-Ange LE FRAPPER, Karine LE COURT, Xavier COMBE.

Absents excusés : Nicolas DEL SORDO

Pauline MASSCHELEIN

Secrétaire de séance : Véronique TURRINI

Membres en exercice	15
Membres présents	13
Membres votants	13

DELIBERATION 2026-72
DECISIONS MODIFICATIVES NUMERO 1 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT ET DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DE PARK ER MARE

a. Budget annexe assainissement

Monsieur le Maire explique que des travaux d'eaux pluviales ont été affectés, en 2024, au budget assainissement collectif. Ceci n'étant pas conforme, nous devons aujourd'hui régulariser les écritures tant en dépenses (facture) que recettes (subventions d'investissement perçues). Pour ce faire il convient de modifier quelques lignes budgétaires. Soit les besoins suivants

Dépenses – Section investissement				
Chapitre 13 - Subventions d'investissement	**Budget primitif 2026**	**Réalisé au 02/09**	**DM 1**	**Nouveaux crédits**
1318 - Des tiers	0,00 €	0,00 €	+ 14 000 €	14 000 €
Recettes – Section investissement				
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	**BP 2026**	**Réalisé au 02/09**	**DM 1**	**Nouveaux crédits**
2315 - Installations, matériel, outillages	822 933,61 €	0,00 €	-14 000 €	808 934 €
Opération 109 - travaux réseaux d'assainissement				
Total DM 1			**0 €**	

Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 056-215601311-20260902-2672-DE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des votants, le conseil municipal :

- APPROUVE la décision numéro 1 du budget annexe assainissement telle que présentée.

b. Budget annexe lotissement de Park Er Mare

Dans l'attente du versement d'une dernière subvention, il est proposé au conseil de municipal de reporter ce point.
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des votants, le conseil municipal :

- ACCEPTE de reporter ce point.

Fait à Meslan, le 03 septembre 2026

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire,

Sébastien WACRENIER

Le secrétaire de séance, Véronique TURRINI